

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION **DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À** **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 MARS 2026**

Les actionnaires de la société ARGAN sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Judi 26 mars 2026 à 14 heures 30
dans les locaux du Hyatt Regency Paris Etoile
3, place du Général Koenig – 75017 Paris

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le projet des textes de résolutions a été publié au BALO du 18 février 2026 (bulletin n°18).

L'avis de convocation sera publié au BALO du 9 mars 2026 (bulletin n°27), ainsi que par le Journal Le Parisien du 9 mars 2026.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces avis.

Les informations ou documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte peuvent être consultés sur le site Internet d'Argan, à l'adresse suivante : www.argan.fr, rubrique Investisseurs & Actionnaires / Assemblées Générales / 2026.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- Les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la Société [argan.fr](http://www.argan.fr), librement accessibles et consultables dans la rubrique : Investisseurs & Actionnaires / Assemblées Générales / 2026¹ ;
- Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115, L.225-116, R.225-83 et R.225-89 du code de commerce au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Argan précise que les documents consultables et librement accessibles sur le site internet sont :

- Le rapport du Directoire sur la gestion de la Société et l'activité du Groupe au cours de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2025 ;
- Le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise inclus au Document d'Enregistrement Universel 2025 ;
- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2025 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2025.

¹ Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, il ne sera pas donné suite aux demandes d'envoi de documents qui pourraient être adressées à la société.

Calendrier financier 2026 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 26 mars : Assemblée Générale 2026
- 1^{er} avril : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026
- 1^{er} juillet : Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2026
- 23 juillet : Résultats semestriels 2026
- 1^{er} octobre : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2026

Calendrier financier 2027 *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 4 janvier : Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2026
- 21 janvier : Résultats annuels 2026
- 25 mars : Assemblée Générale 2027

À propos d'ARGAN

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés **AutOnom®** (qui produisent leur propre énergie pour leur autoconsommation), pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 31 décembre 2025, **ARGAN** représente un patrimoine de 3,8 millions de m², avec plus de cent entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 4,1 milliards d'euros pour un revenu locatif annuel de plus de 214 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 31/12/2025).

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que GRESB (83/100), Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15 % des entreprises).

Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

ARG
LISTED
EURONEXT

www.argan.fr



Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier
Aymar de Germa – Secrétaire général
Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs
Tél : 01 47 47 47 40
E-mail : contact@argan.fr



Marlène Brisset – Relations presse
Tél : 06 59 42 29 35
E-mail : argan@cdrconsultancy.com